

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Directeur-Rédacteur en Chef: **André de MASINI** Directeur Technique: **C. SARNETTE**

43, Boul. de la Madeleine, MARSEILLE - C. C. P. : A. de MASINI, Marseille 46662

ABONNEMENTS - L'AN : FRANCE 45 Frs. - ÉTR. 65 Frs. - R. C. Marseille 76.236 - Tél. Nat. 26-82

13^{me} ANNÉE - N° 339

TOUS LES SAMEDIS

7 Septembre 1940

ACTUALITÉS

Avec notre dernier numéro, *La Revue de l'Écran* a repris sa cadence hebdomadaire.

Avec celui-ci, je reprends un contact personnel avec notre métier.

Je faisais de même, il y a un an — c'était exactement le 26 août — et, dans le désarroi du drame qui s'avancait, pensant qu'il ne me serait peut-être plus possible de le dire huit jours après, j'écrivais :

Je refuse d'admettre la nécessité de faire massacrer quelques millions d'humains sur la surface du globe, de saccager tout ce que la nature et l'homme y ont fait naître de beau et de grand.

Je subirai sans doute, je n'accepterai jamais.

... *Nous ne voulons rien changer, tant que les circonstances ne nous y contraindront pas impérieusement, à la marche de cette revue, aux projets en cours, à notre façon de vivre.*

Je conjure mes lecteurs d'en faire autant. Qu'ils se gardent des découragements inutiles comme des enthousiasmes criminels. Il leur faudra peut-être accepter d'être des victimes. Qu'ils refusent dès maintenant d'être des dupes.

Ainsi avons-nous fait, dans cette revue. Et, puisque les circonstances ont voulu que nous n'ayons à servir que notre métier, nous nous y sommes employé sans éclats inutiles, honnêtement, avec cette même volonté têtue que nous avons toujours mais dans notre action pour le cinéma

Durant cette période, nous avons tout de même sorti 41 numéros. Je m'excuse de le rappeler, mais, dans toute la France, nous sommes les seuls à avoir accompli cela, parmi ceux qui avaient la possibilité de le faire. J'aimerais assez, en égard à la peine que nous y avons prise, aux sacrifices que nous nous sommes imposés, qu'on ne l'oublie pas tout de suite.

Maintenant... eh bien, maintenant, nous allons continuer, comme avant, et tant que cela sera possible. L'avenir est encore imprécis et l'atmosphère lourde. Ils le seraient beaucoup moins si, dans notre métier comme ailleurs, on voulait bien se décider à regarder devant soi, à vivre d'autre chose que de regrets stériles, d'illusions imbéciles et

de ragots criminels. Une période dure reste à passer. Mais il y aura du nouveau après, pour toutes choses et pour le cinéma, art, industrie et moyen formidables.

De ce « nouveau » il faut continuer à jeter les bases, avec tout ce qui, chez nous, est et pense « jeune », en dépit des fossiles et des crabes, lesquels, du reste, n'ont pas forcément soixante-dix ans.

J'ai eu l'occasion, l'autre jour, de parler avec une personnalité marquante et incontestée de la production française, retour de Vichy. Par elle, j'ai eu l'assurance qu'avec MM. Félix-Vignancourt et Coupan, le cinéma français avait trouvé des conducteurs jeunes, lucides et énergiques.



Rellys et Gabriello dans *Narcisse*

Ceci dit, nous avons bien entendu parlé de l'organisation de la corporation, dont mon interlocuteur ne discutait pas l'impérieuse nécessité, mais sur la réalisation de laquelle il me présenta des objections dont je dois faire état, d'abord à cause de l'autorité de celui qui me parlait, ensuite parce que ses réserves pourraient bien représenter un courant d'opinion parmi ceux qui n'ont pas encore pu ou voulu s'intéresser effectivement à l'effort accompli à Marseille.

Ce producteur (il est en même temps réalisateur) regretta donc qu'avant de jeter les bases de la corporation, nous ne nous soyons pas davantage inquiétés de regrouper les éléments dispersés en zone non occupée. Je persiste à croire que le plus urgent était de manifester notre volonté d'existence et notre activité. Il eût été long et fastidieux de rechercher ce qu'étaient devenus Pierre ou Paul. Grâce à la publicité accordée aux promoteurs de ce regroupement par la presse quotidienne, nul ne peut ignorer involontairement ce qui a été fait à Marseille. Nul n'a été privé de la possibilité de venir rejoindre à nous. L'heure n'est plus à pressentir ni à prier les gens, quelles que soient leur classe et leur notoriété.

Il déplora aussi que nous n'ayions pas recherché, dès le début, à nous faire représenter par des « noms » universellement connus. Ici encore, nous avons agi sans attendre, avec les éléments que nous avions sous la main. Il nous suffit que les « noms » de ceux qui sont avec nous soient les noms de gens honnêtes, représentant effectivement tous les éléments patronaux et salariés de notre métier, et décidés à accomplir ensemble une œuvre nécessaire. Nous ne refusons pas les « ténors » — nous serions même très heureux de les voir nombreux se joindre à nous — mais, bien décidés à n'adorer aucune idole, nous voudrions seulement n'avoir pas trop à les implorer.

Enfin, mon interlocuteur estima que la création de la corporation n'était que le premier paragraphe d'un programme comportant ensuite la perception dans les salles, la suppression du double programme, l'élimination des indésirables, etc. Erreur fondamentale ! La corporation doit exister avant tout. Elle seule aura vraiment qualité pour étudier ces problèmes, elle seule aura la puissance nécessaire pour présenter au ministre les solutions qui y auront été données.

Trop de gens sont déjà allés ou ont écrit à Vichy, qui ne représentaient qu'eux-mêmes, ou une toute petite chapelle. Il faut enfin briser avec ces méthodes qui ont fait, les années durant, que le cinéma français a été tenu pour une pétaudière, une assemblée hétéroclite de combinards et d'aventuriers.

On ne refuse d'écouter personne à Vichy.

Tâchons d'abord de nous accorder entre nous. Cela urge terriblement. Un premier pas énorme a été fait. Aucun isolé, quelle que soit sa personnalité, aucun groupe d'intérêts, quelle que soit sa puissance, n'aura, en haut lieu, une infime partie du poids d'une corporation cinématographique cohérente et organisée.

A. DE MASINI.

NOS PROJETS

UN NUMERO SPECIAL DE RENTRÉE

Au premier plan de nos projets pour la saison qui commence figure notre traditionnel numéro spécial de rentrée.

En octobre 1938, nous avons sorti une brochure de 180 pages, que l'on n'a pas encore oubliée. Nous pensions faire mieux en 1939, les circonstances nous ont contraint à y renoncer. Certes, nous avons sorti, pour Noël-Jour de l'An, et début mai 40, deux numéros spéciaux qui constituaient déjà un effort par rapport à leur époque. Mais nous voudrions cette année renouer avec la tradition, car ces Numéros de Rentrée correspondent à un réel besoin.

Les difficultés de circulation, qui rendent malaisées, et parlant moins fréquents les rapports de la distribution à l'exploitation régionale, accusent plus nettement encore la nécessité de semblable trait d'union.

Nous pensons sortir cette édition au cours de la première quinzaine d'octobre, époque à laquelle nous pouvons espérer y voir un peu plus clair dans les affaires cinématographiques.

De toute manière, nous serons à la page et notre initiative correspondra dans la plus large mesure du possible aux nécessités du moment.

En dehors d'une collaboration de qualité, ce numéro se caractérisera par une documentation importante qui, sauf changement imprévu dans la situation portera sur l'activité cinématographique de toute la zone non occupée.

Nous ne saurions trop engager ceux de nos lecteurs qui auraient des suggestions à nous soumettre, de nous écrire le plus rapidement possible. Notre meilleure attention leur sera accordée, et notre gratitude leur est d'avance acquise.

PROJETS CORPORATIFS.

Le Diplôme de Capacité

Les travaux actuels de la *Commission d'Etude* portent sur deux objets bien distincts, que l'on confond trop fréquemment, ce qui provoque maints quiproquos.

Le premier de ces objets est le statut corporatif proprement dit : ensemble de règles et de lois définissant les droits et devoirs de la Corporation et de ses membres.

C'est en somme l'ossature ; Lorsque ces statuts auront été ratifiés, officiellement agréés, qu'ils auront force de loi et pourront réaliser leurs divers articles, la Corporation *existera*. C'est alors seulement que viendra l'application du second objet des travaux actuels : les *réalisations* de la Corporation. Nous avons souvent parlé de ces projets, la liste en est longue, l'ordre de leur étude pratique se réalisera selon leur caractère d'urgence. Certains sont en quelque sorte les buts de la Corporation ; la réalisation de questions restées en suspens ; le développement de l'Industrie du Cinéma, etc... D'autres, concernant plus directement les rouages, proprement dits, des organismes corporatifs sont en quelque sorte la continuation des statuts ; l'élément actif de l'armature légale. Parmi ceux-là, il en est un, très important, qui est le *brevet corporatif* ou *diplôme de capacité*. Il ne s'agit pas, à proprement parler d'une innovation, le diplôme de capacité est d'usage courant dans de nombreux pays : en Suisse, par exemple, l'apprenti reçoit, à la fin de ses stages, un diplôme de fin d'apprentissage lui accordant le droit d'exercer son métier. En France même, des professions ont accepté cette discipline et dans notre métier, en particulier, il existe intégralement, à Marseille pour le moins, chez les opérateurs projectionnistes. Pour les techniciens comme pour les opérateurs, la délivrance du brevet est chose relativement facile par voie de stage et d'examen. Il est évidemment plus difficile à décerner dans d'autres domaines où les capacités sont moins vérifiables, moins facilement cataloguables. C'est justement là où doit particulièrement intervenir l'*unité corporative*

(actuellement syndicats, groupements, amicales, etc...)

C'est ce groupe de gens de métier qui peuvent et doivent, dès maintenant prévoir les modalités de délivrance des brevets, c'est à eux de définir les qualités requises, les stages nécessaires, les méthodes d'estimation (inspection pendant le travail, examen, etc.) la cadence de délivrance des diplômes, l'équilibre entre les nouveaux diplômés et les situations disponibles. Ils doivent prévoir également tout ce qui facilitera la perfection professionnelle du stage soit création d'écoles, soit publication de brochures, ou toutes autres facilités d'instruction données aux « étudiants corporatifs ».

Dans la Corporation organisée, ce sont ces groupements qui, sous la surveillance de leur section respective (rappelons que les sections seront la *production*, l'*exploitation* et la *distribution*) délivreront les brevets de capacité ou leurs équivalents, aux postes de direction générale ou de grandes responsabilités, car le brevet de capacité devrait être ins-

titué, sans exception, pour la totalité des membres de la corporation.

Il est bien entendu que ces *unités corporatives*, quoique d'influence prédominante dans ce cas-là, se contenteraient d'établir des dossiers. Seule, la Corporation elle-même pourra, en dernier ressort, délivrer les brevets. Cette tâche très importante qu'elles auront à accomplir dans l'organisme corporatif achevé, les *unités* doivent, dès maintenant, la préparer. Il ne s'agit pas de se cantonner dans l'expectative, coupée de menues querelles de détails en attendant que la Corporation tombe toute cuite...

La Corporation c'est une discipline professionnelle établie par tous, tous doivent donc participer à son édification. Il est indispensable que les groupements inexistantes se forment, sans retard, ou achèvent leur formation, que les Syndicats, Associations, Amicales, etc... étudient bien le domaine qui les concerne par un travail précis, voire même une liste de réclamations plutôt que d'intervenir dans de vagues ou trop vastes questions. C'est de cette façon seulement que le rapport sera constructif et utile. Tout le reste est temps perdu. Nous n'avons pas de temps à perdre.

Les diplômes de capacité, question complexe, qui n'est qu'une question parmi les autres, et qui ne sera résolue que dans cet esprit. Si cela n'était pas réalisé dans les délais les plus brefs la Corporation prendrait obligatoirement des décisions arbitrales et arbitraires dont les intéressés porteraient l'entière responsabilité. Pour le moment on ne peut que poser des problèmes. Ce que l'on en dit n'est qu'une opinion. Il faut se garder d'affirmer on fera ceci ou cela.

Il faut aussi se garder d'effaroucher les bonnes volontés, mais il faut également que les bonnes volontés deviennent simplement des volontés au service d'une connaissance précise du métier. Cela peut avoir moins d'allure mais c'est plus utile !...

R. M. ARLAUD.

MALGRÉ LES ÉVÈNEMENTS,
CINEMATELÉC
 29, Boulevard Longchamp
MARSEILLE Tél. N. 00-66
 CONTINUE A LIVRER
 tout ce qui concerne
LE MATERIEL DE CINEMA
 Pièces détachées
 et Accessoires
 ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS
MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE
 AGENCE RÉGIONALE
Fauteuils "COLAVITO"
 Matériel et Pièces
ERNEMANN ZEISS-IKON
 Tickets "AUTOMATICKET"



LES FILMS DE PROVENCE

131, Boul. Longchamp
MARSEILLE
 Tél. N. 42-10

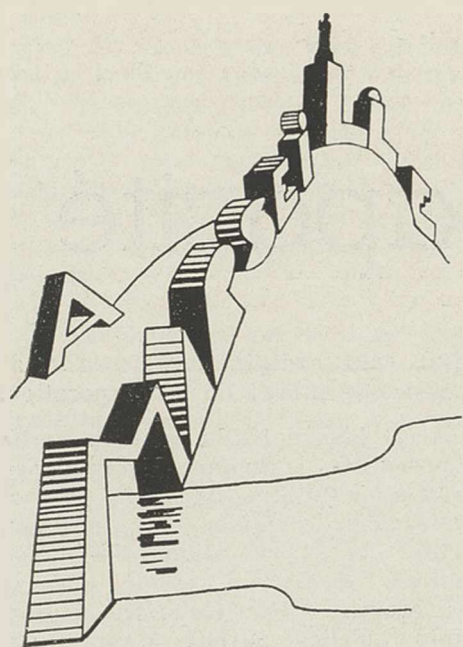
sont toujours en mesure de vous fournir

UN CHOIX CONSIDÉRABLE DE FILMS A RECETTES EN COPIES NEUVES
 DES TITRES A SUCCÈS... DES VEDETTES AIMÉES DU PUBLIC...

N'arrêtez pas votre programmation sans consulter

"LES FILMS DE PROVENCE"

LA SITUATION DU CINEMA A MARSEILLE



Les Programmes de la Semaine.

CAPITOLE. — Sur scène : reprise de *Li siun maï* (2^e semaine).

PATHE-PALACE. — Music-hall, avec Jules Berry.

ODEON. — *Tarzan trouve un fils* et *Surprise-camping*. Reprise.

MAJESTIC. — *Trois valses*. Reprise.

REX. — *Baccara* et *Sa douce maison*. Reprise.

STUDIO. — *Gunga Din* et *Le doigt dans l'engrenage*. Reprise.

HOLLYWOOD. — *Trois artilleurs à l'Opéra* et *La Femme de l'ennemi public*. Reprise.

RIALTO. — *L'amour en première page*, et *Le mannequin du collège*. Reprise.

CINEVOG. — *Derrière les grands murs* et *Le Sphinx*. Reprise.

NOAILLES. — *Les justiciers du Far-West* et *Perdus dans la jungle*. Reprise.

CESSIONS DE CINEMAS

MM. les Propriétaires et Directeurs de Salles sont informés que MM.

Georges GOIFFON & WARET
51, RUE GRIGNAN A MARSEILLE

sont spécialisés dans les cessions de Salles cinématographiques dans toute la **Région du Midi**.

Les plus hautes références.

Renseignements gratuits. — Rien à payer d'avance

DISTRIBUTION. — La situation à l'entrée de la saison reste très incertaine, les films terminés l'hiver dernier n'ont pas tous passé à la commission de censure même lorsqu'il en existe des copies en zone libre. Les rares films disponibles sont réservés pour le cœur de la saison.

EXPLOITATION. — Les salles connaissent une grande activité en dépit de grosses concurrences scéniques sur la Canebière. Il semble que certains établissements se consacreront entièrement ou presque aux spectacles de scène, dans les mois qui vont suivre. Le Capitole a repris une revue, l'Odéon en annonce une, le Palthé affiche Jules Berry en « chair et en os » après avoir passé Trénet, et un spectacle de music-hall H continuera ensuite avec une « première » de la compagnie théâtrale *Le Rideau Gris*.

La nouvelle salle de la Canebière est en voie d'achèvement. Elle sera vraisemblablement inaugurée à la fin du mois.

PRODUCTION. — Tout reste conditionné à la fourniture de pellicule. Les dernières démarches faites à Paris ne semblent avoir apporté aucun résultat positif ; on continue à s'en occuper activement à Vichy. Une maison française de la zone libre fait un gros effort actuellement pour parer à cette difficulté, elle est déjà parvenue à livrer un peu de positif

et espère pouvoir fournir d'ici peu du négatif. Cette solution « débloquent » les studios du Midi. Aux studios Pagnol, on espère reprendre sous peu *La Fille du Puisatier* dans sa nouvelle version.

CORPORATION. — La non-participation des directeurs marseillais n'a donné au mouvement corporatif qu'un coup de frein très momentané. Les directeurs du Var ayant, à une énorme majorité, approuvé la corporation, leur président, M. Bourguet, les représentera au sein de la commission. Le bureau a néanmoins demandé à M. Vaccon de rester comme secrétaire général à titre privé et M. Parant de la firme Forrester-Parant se charge dorénavant des intérêts de la production. Le bureau a consacré plusieurs séances à l'étude approfondie du projet de statuts présenté par M^r Aschéro. Ce projet est en ce moment soumis à la commission complète. Par ailleurs, M^r Aschéro a été désigné comme conseil juridique de la commission d'étude.

La Corporation prend positivement existence, les démarches et assemblées qui vont suivre à bref délai maintenant lui permettront de devenir sans retard agissante.

R. M. A.

Programmez sans tarder
**TROIS ARTILLEURS
A L'OPERA**
le plus gai des films gais
ROBUR-FILM J. GLORIOD
44, Sénac - MARSEILLE

Établissements
RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38 16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINEMA.

Pour bien connaître la France

PROCUREZ VOUS LES

VISIONS de FRANCE

LA PLUS BELLE COLLECTION A CE JOUR
30 VOLUMES PARUS

Adressez-vous à votre libraire ou
à défaut à l'éditeur

G. L. ARLAUD

3, Place Meissonnier, 3 - LYON



CORPORATION

LE POINT DE VUE DU PERSONNEL DES SALLES

Comme chacun sait, il y a un mois environ, des hommes enthousiastes et réalistes lancèrent l'idée de la corporation, qui prit corps aussitôt ; d'une simple expression, elle est devenue une chose réelle, et, on peut le dire à présent, une institution officielle, puisque les pouvoirs publics alertés, se sont montrés emballés ; nous pouvons donc compter sur leur appui total, d'autant plus, que nous nous engageons sur une voie, qui sera celle du régime de demain, c'est à dire, une organisation saine, basée, sur une compréhension mutuelle de l'intérêt général ; d'autre part, elle sera une garantie pour notre métier, car son indépendance, comme sa défense seront sauvegardées.

Mais comme toutes les belles idées, la corporation a ses détracteurs — nous les connaissons — qui sont pour la plupart, de bien pauvres personnages. En effet, certains messieurs, à l'esprit obtus, égoïste, orgueilleux, s'efforcent à saboter une œuvre qui se fera quand même et malgré eux, et dont

l'aboutissement final sera la fin d'un état de chose scandaleux.

On ne verra plus un monsieur profitant de sa situation d'employeur, imposer sa loi à un personnel timoré, parce que telle décision ne sera pas de son goût ; on ne verra pas davantage, un autre monsieur intriguer pour un poste auquel il n'a aucun droit, et ne faire servir son activité qu'à des intérêts particuliers. Par contre on verra certainement le contact d'un employeur avec un employé, désireux de s'entendre pour le bien de tous, n'en déplaise à un ridicule personnage, qui s'estime déshonoré du voisinage de ceux qui contribuent à assurer son gain-pain.

Par souci de vérité, je me dois d'affirmer que certains employeurs sincères, ont toujours compris et voulu de cette indispensable collaboration, qui est le principe fondamental d'un métier.

Tout cela est triste, mais pas regrettable.

Lorsqu'on s'attaque à un sujet dont l'importance est vitale, il est bon de connaître la position de chacun, cela est essentiel pour mener à bien une tâche nécessaire au bon ordre de notre industrie.

Pour jouer franc jeu, nous allons exposer notre position.

Le projet de la corporation nous a rempli de joie, parce que cela implique une colla-

boration que nous avons toujours désirée et que nous voulons sincère ; une éducation professionnelle est à refaire pour tous ceux qui vivent du film. Chacun doit avoir conscience de faire bien, ce qu'il y a à faire, en un mot, il faut un esprit sain dans une peau neuve, plus d'exploiteurs ni d'exploités, éliminons toutes les partisaneries, qui dressent les uns contre les autres, sans profit pour personne. Pour le bien être, il est primordial que chacun y trouve son compte.

Pour terminer, nous formulons l'espoir, que l'ère des combines et des divisions stériles, soit bannie de notre corporation.

Entente dans le travail, respect de l'intérêt général, voilà notre mot d'ordre.

F. PAGLIARE.



Marjorie Weaver, la jolie vedette de
Vers sa destinée
(Young Mr Lincoln)

Programmez sans tarder
**TROIS ARTILLEURS
A L'OPERA**
le plus gai des films gais
ROBUR-FILM J. GLORIOD
44, Sénac - MARSEILLE

AFFICHES L'IMPRIMERIE SCÉNARIOS
JOURNAUX **MISTRAL** ENCARTAGES
ÉDITIONS César SARNETTE, Successeur
à **CAVAILLON** (Vaucluse) DÉPLIANTS
TÉLÉPHONE N° 20

au Service du Cinéma

Imprimeur des Éditions MARCEL PAGNOL.

COMMISSION D'ÉTUDE DE LA CORPORATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Procès-verbal de la Réunion du Bureau le 31 Août 1940.

Une réunion du bureau de la commission d'étude chargée d'élaborer le plan d'organisation de la Corporation des Industries cinématographiques de la Région s'est tenue au siège de la Chambre Syndicale des Distributeurs de Films de Marseille et du Sud-Est, en son local : 58, boulevard Longchamp, le 31 août 1940, à 14 h. 30.

Étaient présents : MM. Rachel, Letohic, Vaccon, Caillol, Bourguet, Parant, M^e Aschero.

Le bureau de la commission d'étude se trouve définitivement constitué de la façon suivante :

Président : M. Letohic (distributeur).

Vice-présidents : MM. Parant (producteur) ; Bourguet (président de l'Association des Directeurs de spectacles du Var) ; Trigon (Secrétaire

général du Syndicat des Opérateurs).

M. Vaccon, Directeur-Administrateur de Salles, est prié, à titre personnel de conserver ses fonctions de Secrétaire Général.

Conseiller Juridique : M. Aschero.
Après la constitution définitive du Bureau, le Président demande qu'il soit procédé à l'étude des Statuts qui devront être soumis à l'approbation des Membres de la Commission d'Étude, sous huitaine.

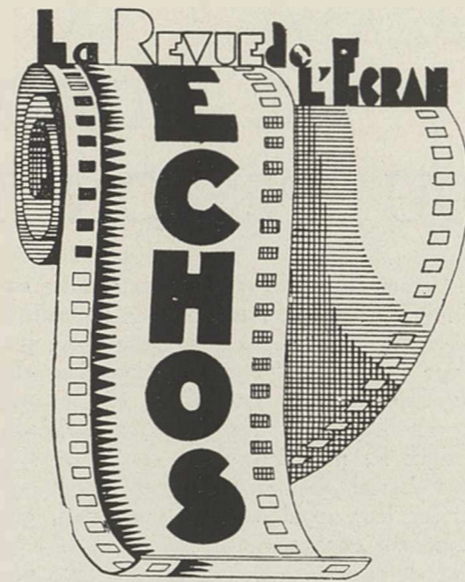
Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 17 heures.

En dernière minute, une visite officielle nous fait prévoir de profondes modifications au rapport de la commission et aux informations que nous donnons dans La Situation à Marseille. L'heure tardive à laquelle nous parvient cette information ne nous permet toutefois pas d'en faire état dans le présent numéro.

N. D. L. R.



Un « morceau » d'un dynamisme extraordinaire : la bagarre du film en couleurs Les Conquistadors.



CE QU'ILS DEVIENNENT...

Nous avons eu, en ces temps derniers, le plaisir de serrer la main de M. Th. Bellini, administrateur délégué de Warner Bros qui vient d'être démobilisé, et qui continuera à consacrer son activité à la direction de cette firme, dont le siège est provisoirement transféré en notre ville.

— Rendu à la vie civile, notre ami André Lafon, directeur de l'A. C. E., à Bordeaux, s'en est allé rejoindre son poste.

— Aperçu également, à leur poste ou sur le boulevard Longchamp, des civils frais émoulus, tels que MM. Solle et Falguière, de chez Fox; Guy Pelletier et Gentet des Films Champion; Ulrich, de chez Pathé.

— M. Lebert, dont on était sans nouvelles, est rentré à Marseille.

— Et voici, malheureusement des prisonniers : MM. Mille, de Paramount; Charpin et Berline, de l'A. G. L. F.; Victor Camoin, de chez Méric.

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60
vous trouverez
**TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE**
CHARBONS
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES
UNIVERSEL
et du Matériel
BROCKLISS-Simplex

Technique Organisation Matériel

"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITÉ
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130 Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ÉTABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée
76-60
Agent du Matériel Sonore
UNIVERSEL
Agent du matériel
BROCKLISS-SIMPLEX

NETTOYAGE
E.D.E.N.
35, Rue Grignan
MARSEILLE
Alimentations Forfaits
Prix raisonnables
Personnel spécialisé

PROJECTEURS A. E. G.
EQUIPEMENTS SONORES
KLANGFILM
Système Klangfilm Tobis
AGENCE DE MARSEILLE
6, BOULEVARD NATIONAL
Tél. N. 54 56

Directement au Constructeur
Appareils Parlants
"MADIAVOX"
et tout le Matériel
12-14, Rue St-Lambert
MARSEILLE
Tél.: Dragon 58.21
TRANSFORMATIONS
REPARATIONS
NOMBREUSES RÉFÉRENCES

APPAREILS SONORES
UNIVERSEL
AGENTS GÉNÉRAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél. : N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél. : N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage

AUTOMATICKET
CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

FABRIQUE DE FAUTEUILS
COLAVITO
Villeneuve-les-Avignon
Tél. 55 (GARD)

CINEMECCANICA
MILANO
Agent Régional
W. DE ROSEN, Ing. ESE
278, Bd National - MARSEILLE
Tél. : N. 28-21

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE
à CAVAILLON
Téléphone 20.

CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE 46, R. du Génie
Not. 02-52
CAVAILLON 16, R. Chobran
Tel. 384

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (CX-23)
Tél. : N. 62-62.

POUR VOS CLICHÉS...
ET VOS DESSINS.
Consultez
LA S^{te} DES
Photograpeurs Réunis
TÉL. DRAGON
72.37
71, RUE PARADIS - MARSEILLE

PENSEZ DÈS MAINTENANT !...
QU'IL FAUDRA, L'HIVER PROCHAIN,
CHAUFFER VOS SALLES ET VOS BUREAUX
G. GRANGIER & C^{ie}
57, Rue Grignan
MARSEILLE
Tél. : D. 40.90 - 40.91

GRANET-RAVAN
MAISONS FLATIN-GRANET & C^{ie} & GRANET-RAVAN RÉUNIES
SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES
POUR LE CINÉMA
GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des Films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral
MARSEILLE 5 ALLÉES L. GAMBETTA
TEL. NAT. 40.24.40.25
ALGER 6, RUE COLBERT
TELEPHONE: 10.06
40, RUE DU CAIRE
PARIS 85.77
4, RUE S^t DENIS
ORAN TELEPHONE 206.16
2, R. MARCHEL PETAINE
TELEPHONE: 838.69
33, R. DE COMPIEGNE
TELEPHONE: 06.25
NICE CASABLANCA

Programmez sans tarder
**TROIS ARTILLEURS
A L'OPÉRA**
le plus gai des films gais
ROBUR-FILM J. GLORIOD
44, Sénac - MARSEILLE

APY
PEINTURE
DÉCORATION
ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tel. C. 14-84 MARSEILLE

... Qu'il faut avoir sous la main

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

MIDI
Cinéma
Location
MARSEILLE

17, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 48-26



AGENCE DE MARSEILLE
26, Rue de la Bibliothèque
Tél. Lycée 18-76 18-77



50, Rue Sénac
Tél. Lycée 46 87



53, Rue Consolat
Tél. : N. 27-00
Adr. Télég. : GUIDICINE



AGENCE de MARSEILLE
42, Boulevard Longchamp
Tél. N. 31-08



AGENCE DE MARSEILLE
M. PRAZ, Directeur
114, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 01-81



FILMS M. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N 49 61



LES FILMS DE PROVENCE
131, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 42 10



AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50-80



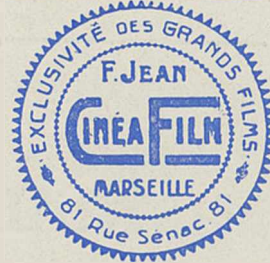
AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tél. : Lycée 71-89



44, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 15.00 15.01
Télégrammes : MAÏAFILMS



PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N 15-14 15-15



Tél Lycée 50-01



20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62-04



AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph. National 25-19



117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59



1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59



120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60



FILMS Angelin PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19

PRODIEX

D. BARTHÈS
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80



SELECTION DES GRANDES EXCLUSIVITES
130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)



54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 - Adresse Télég
FILMSONOR MARSEILLE



ALLIANCE CINEMATOGAPHIQUE
EUROPEENNE
52, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 7-85

Les Productions
FOX EUROPA
Distributeurs de



AGENCE DE MARSEILLE
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

Les Productions
FOX EUROPA
Distributeurs de



AGENCE DE MARSEILLE
35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

ET LES AGENCES REGIONALES